

En 2015, le Morbihan devrait compter 21 cantons

La réforme du scrutin cantonal entraînera de nombreux changements. Notamment un redécoupage électoral, qui inquiète à droite. Pour peser, la majorité départementale diffuse un document de travail.

La réforme des élections départementales de 2015 est en route. Et va réduire de moitié le nombre de cantons : de 42, le département devrait donc passer à 21 (1).

Les nouvelles limites cantonales sont étudiées par le ministère de l'Intérieur. La carte n'est pas encore connue, mais alimente déjà beaucoup de discussions dans les partis politiques. Le préfet a consulté dernièrement les parlementaires et le président du conseil général, pour remonter place Beauvau suggestions et même esquisses de cartes pour ce redécoupage à venir.

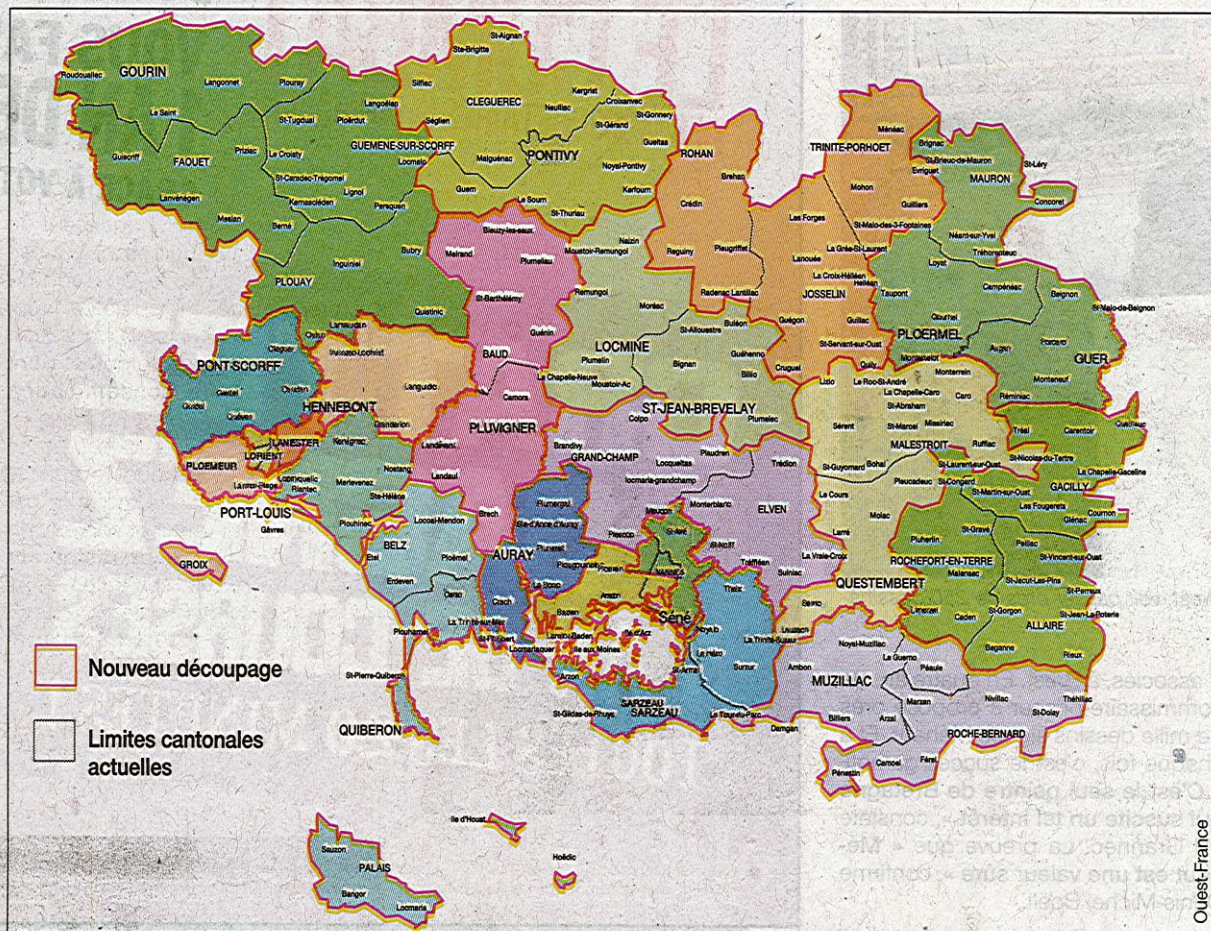
Cette réforme, qui prévoit aussi l'élection de deux conseillers en binôme (homme/femme) dans chaque canton, veut rétablir les équilibres démographiques. Dans le Morbihan aujourd'hui, il existe des disparités importantes : environ 2 250 habitants pour celui de Groix et près de 45 000 pour celui de Vannes-Est... « L'équilibre préconisé entre 21 cantons demain, ce serait avec une population moyenne pour chacun de 34 000 à 35 000 habitants », explique un membre de la majorité départementale.

La « crainte » de la droite

Elle a planché sur le sujet et produit un document de travail remis au préfet (carte ci-dessus). « Nous sommes partis des règles imposées, la démographie surtout. On a travaillé par agglomération de cantons existants, en préservant une logique de territoires, mais en évitant de suivre les périmètres des intercommunalités. »

Ce document, la droite a choisi de le diffuser pour peser dans le débat. Cette carte, dit-elle, « arrive à ne pas bouleverser les grands équilibres politiques... » Une façon de réaffirmer, en creux, ses craintes d'un redécoupage qui serait favorable à la gauche.

Ce que confirme François Goulard. « La crainte que nous avons effectivement, souligne le président UMP du conseil général, c'est d'avoir un découpage fait exclusivement pour servir des intérêts de la majorité



Ce scénario de redécoupage électoral des cantons, qui tient compte des règles imposées par la loi, est un document de travail réalisé par la majorité départementale.

nationale actuelle, et qui ne respecte pas les entités territoriales naturelles du département. Nous avons réalisé une carte parce qu'il était normal qu'on s'intéresse à ce dossier. On a aussi la connaissance du terrain. C'est un document, je dirais, de bon sens. Il y a toujours des variantes envisageables, mais c'est cohérent. Nous l'avons fait aussi pour montrer que l'on peut faire un redécoupage qui respecte la loi et les équilibres d'aujourd'hui. »

Le redécoupage dévoilé à la rentrée

Au PS, Pierre Pouliquen n'est pas surpris de la démarche : « C'est normal, le président du Département est consulté par le préfet ». Mais le

patron des socialistes du Morbihan de souligner aussitôt que « la gauche n'est pas là pour charcuter la carte électorale ». Il salue d'ailleurs la méthode mise en place par le gouvernement. « Il y a une discussion. On est loin de ce qui s'est fait auparavant en matière de découpage électoral... »

Sur le fond, Pierre Pouliquen pointe le « regroupement de cantons » choisi par la majorité départementale pour élaborer sa carte. « Nous n'avons pas réalisé de document, mais on travaille sur ce redécoupage aussi. Et on sait que le fait intercommunal est mis en avant partout. Il faut prendre en compte les périmètres des intercommunalités. »

Il espère, lui, qu'il y aura « un consensus. Après, la droite départementale ne va pas nier que nous sommes en progression et en conquête depuis plusieurs années au conseil général. Il y a un redécoupage électoral, mais il y a aussi la politique que l'on met en œuvre. »

Le redécoupage cantonal officiel devrait être dévoilé en septembre par le ministère de l'Intérieur. Et sera peu après présenté pour avis aux conseillers généraux.

Philippe MIRKOVIC.

(1) Cette projection peut évoluer en raison notamment de la spécificité des îles.